

## **Intitulé du Groupe de Travail : « Produits du tabac et du vapotage »**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

### **■ Rôle et missions :**

La directive « Tabac » (2014/40/UE) du 3 avril 2014 régit les dispositions relatives à la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac et des produits connexes. Les fabricants et importateurs de ces produits sont soumis à des obligations de déclaration et notification préalablement à leur mise sur le marché. Cette directive a été transposée en 2016 dans le Code de la santé publique et le ministère chargé de la santé, autorité compétente, a désigné l'Anses pour exécuter les missions techniques de cette nouvelle réglementation.

L'Anses prend en charge la réception des déclarations et notifications, le stockage, le traitement, l'analyse des informations et les vérifications des mesures d'émissions et des études transmises.

Le rôle du groupe de travail « Produits du tabac et du vapotage » est de produire une expertise scientifique indépendante sur des questions relatives à l'évaluation des risques pour la santé humaine (population générale incluant le cas échéant des populations sensibles : enfants, femmes enceintes, etc.) consécutifs à une exposition à des substances chimiques contenues ou libérées par les produits du tabac (y compris les produits à fumer à base de plantes autre que le tabac) et les produits du vapotage (cigarettes électroniques, *e-liquides* des flacons de recharge).

Ce groupe de travail sera rattaché au comité d'experts spécialisé « Evaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation » en charge de produire des avis scientifiques sur le domaine plus large des produits de consommation courante.

Dans le cadre de ses travaux, ce GT pourra être amené à collaborer avec d'autres collectifs d'experts de l'Agence en charge de l'évaluation des risques liés aux composés chimiques (REACH, valeurs sanitaires de référence, vigilance sur les produits chimiques, évaluation des risques liés aux milieux aériens).

Les membres du GT seront nommés par le Directeur général pour une période de 3 ans. Ce GT se réunira en séances plénières avec une fréquence moyenne de réunions d'1 jour ou 2, toutes les 6-8 semaines. De plus, les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports, et une relecture critique des documents. Ils seront également sollicités pour participer le cas échéant à des groupes de travail créés à l'occasion de l'instruction de saisines sur des questions plus spécifiques.

### ■ **Composition :**

Le GT sera composé d'une vingtaine de membres, dont un président et un vice-président désignés parmi ses membres.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent notamment des domaines suivants :

- connaissance des produits, de leur composition, des usages,
- chimie analytique, métrologie des aérosols, biométrie,
- toxicologie expérimentale (par inhalation),
- médecine (toxicologie clinique, physiopathologie de l'addiction, etc.),
- biologie moléculaire, biomathématique,
- épidémiologie, biostatistique,
- évaluation des risques sanitaires,
- sciences humaines et sociales,
- réglementation des substances chimiques et des produits.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées pour la constitution d'un groupe de travail ».

Les réunions et les productions écrites des membres du GT sont en français. Les experts doivent toutefois maîtriser l'anglais (lu et écrit).

### ■ **Pour en savoir plus :**

- [Produits du tabac et produits connexes](#)